

Demande de remboursement - Note de frais

NB : Joindre **OBLIGATOIREMENT** les justificatifs pour tous les frais engagés auprès du club. Les frais kilométriques seront remboursés à hauteur de 0,25€/km (péage exclus). Il vous est également possible de faire un abandon à l'association de remboursement des frais à l'association pour une réduction d'impôts (cf. Déclaration de don).

Demandeur							
Nom :							
Prénom :							
Adresse :							
Véhicule (puissance et immatriculation)							
Date de frais	Description des frais engagés	Déplacement	Autres frais (dont essence si minibus)	Transport (si véhicule personnel)			Total (en €)
				Nombre de Km parcourus	Montant des Km (0,25€/km)	Montant Péage (en €)	
Montant Total du remboursement (en €) :							
Signature du demandeur :			Signature du Trésorier :			Vérification comptabilité :	
Nom :			Nom :			Nom :	
Prénom :			Prénom :			Prénom :	
Date :			Date :			Date :	